MAIRIE DE SAINT-ILPIZE

43380

1, place Yves Fournier Montgieux
09 64 37 29 74
contact@mairiest-ilpize.fr
http://www.mairiest-ilpize.fr/

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

Arrondissement de Brioude

DÉCISION DU MAIRE

Dec 2026-05 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative

Le maire de Saint-Ilpize

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5217-10-6 ;

Vu la délibération n° 2026 04-21-05 du conseil municipal en date du 21 avril 2026 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un mouvement de crédits de chapitre à chapitre sur le budget 2026 de la commune

Décide :

Article ler : d'autoriser les virements de crédits suivants :

Section	Montant	Chapitre	Compte
Investissement	- 7 500 €	21	2151
Investissement	+ 7 500 €	23	2313

Article 2 : qu'il sera rendu compte de ce virement de crédits à la première réunion du conseil qui suit cette décision.

Fait à Saint-Ilpize, le 16 octobre 2026

Le maire, Isabelle ROUSSEL

MAIRIE DE SAINT-ILPIZE (Haute-Loire)